

Réunion du 5 septembre 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient  
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Olivier BITZ, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Martine JUNG, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) :

Rapporteur : Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER

**N° CP/2016/433 - Fonds de solidarité pour le logement (FSL) - 1313  
Proposition de mise en place d'un groupement de commandes  
entre le Département du Bas-Rhin et l'Eurométropole de  
Strasbourg, pour la gestion financière et comptable des Fonds  
de Solidarité Logement (FSL)**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président,

- décide de la mise en œuvre d'un groupement de commandes entre le Département du Bas-Rhin et l'Eurométropole de Strasbourg,
- approuve la conclusion d'une convention de groupement de commandes entre le Département du Bas-Rhin assurant la mission de coordonnateur et l'Eurométropole de Strasbourg, en vue de la passation de marchés publics pour la gestion financière et comptable des deux Fonds Solidarité Logement jusqu'en 2021,
- autorise son président à signer la convention constitutive du groupement de commandes annexée à la présente délibération.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20160905-lmc1103212-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 15/09/16